

Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2015

L'Assemblée générale mixte d'Archos qui s'est tenue vendredi dernier sur 2^{ème} convocation sous la présidence d'Henri Crohas a approuvé l'ensemble des résolutions soumises à titre ordinaire et extraordinaire et telles que figurant dans l'avis de réunion publié au BALO du 15 avril 2015.

Archos tient à remercier tous les actionnaires qui se sont mobilisés.

Participation et quorum

Partie Assemblée Générale Ordinaire	Actionnaires	Actions	Voix
Actionnaires présents	8	3.317.750	3.317.750
Pouvoirs mandatés à des tiers	0	0	0
Pouvoirs au Président	47	1.795.941	1.795.941
Votes par Correspondance	26	1.223.308	1.223.308
Total	81	6.336.999	6.336.999

Soit 21,48 % des 29.503.174 actions ayant le droit de vote

Partie Assemblée Générale Extraordinaire	Actionnaires	Actions	Voix
Actionnaires présents	8	3.317.750	3.317.750
Pouvoirs mandatés à des tiers	0	0	0
Pouvoirs au Président	47	1.795.941	1.795.941
Votes par Correspondance	26	1.223.308	1.223.308
Total	81	6.336.999	6.336.999

Soit 21,48 % des 29.503.174 actions ayant le droit de vote

Détail du vote par résolution

N° résolution	Libellé de la résolution (*)	Quorum à atteindre	Majorité requise	Vote pour	Vote contre	Abstention	Résultat
1	Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2014.	0	3 168 500	6 336 999	0	0	Adoptée
2	Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014.	0	3 168 500	6 336 999	0	0	Adoptée
3	Affectation du résultat.	0	3 168 500	6 336 999	0	0	Adoptée
4	Renouvellement du mandat d'administrateur de Mr Henri Crohas	0	3 168 500	6 187 869	149 130	0	Adoptée
5	Renouvellement du mandat d'administrateur de Mr Jean Rizet	0	3 168 500	6 152 110	184 889	0	Adoptée
6	Renouvellement du mandat d'administrateur de Mr Loic Poirier	0	3 168 500	6 187 869	149 130	0	Adoptée
7	Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Isabelle Crohas	0	3 168 500	6 083 310	253 689	0	Adoptée
8	Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Alice Crohas	0	3 168 500	6 083 310	253 689	0	Adoptée
9	Nomination d'un Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant.	0	3 168 500	6 336 999	0	0	Adoptée

10	Fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'administration.	0	3 168 500	6 145 348	191 651	0	Adoptée
11	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société.	0	3 168 500	6 218 420	118 579	0	Adoptée
12	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions.	5 900 635	4 224 666	6 336 999	0	0	Adoptée
13	Détermination du plafond global des délégations de compétence relatives aux augmentations de capital en numéraire et aux émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital.	5 900 635	4 224 666	6 039 177	297 822	0	Adoptée
14	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.	5 900 635	4 224 666	6 095 718	241 281	0	Adoptée
15	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre une rallonge dans la limite de 15% le nombre de titres émis en application de la résolution précédente.	5 900 635	4 224 666	6 095 718	241 281	0	Adoptée
16	Délégation de pouvoirs consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes.	5 900 635	3 168 500	6 336 999	0	0	Adoptée
17	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires en cas d'offre publique visant les titres de la Société.	5 900 635	4 224 666	6 088 069	248 930	0	Adoptée
18	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, sans droit préférentiel de souscription, des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, conformément à l'article L.225-136 du code de commerce, notamment dans le cadre d'une offre au public.	5 900 635	4 224 666	5 971 007	365 992	0	Adoptée
19	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre une rallonge dans la limite de 15% le nombre de titres émis en application de la résolution précédente.	5 900 635	4 224 666	5 978 656	358 343	0	Adoptée
20	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'avoir recours à une offre visée à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier pour mettre en œuvre la 18 ^{ème} résolution, conformément à l'article L.225-136 du Code de commerce.	5 900 635	4 224 666	5 971 007	365 992	0	Adoptée
21	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de déroger aux conditions fixées par la 18 ^{ème} résolution pour déterminer le prix d'émission des actions dans la limite de 10% du capital social par an, conformément à l'article L.225-136 du Code de commerce.	5 900 635	4 224 666	5 871 656	465 343	0	Adoptée
22	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes.	5 900 635	4 224 666	5 871 656	465 343	0	Adoptée

23	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des bons de souscription d'actions, avec suppression du droit préférentiel des souscriptions au profit des cadres dirigeants.	5 900 635	4 224 666	5 879 305	457 694	0	Adoptée
24	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise dans le cadre de l'article L.225-138-1 du code de commerce.	5 900 635	4 224 666	6 094 794	242 205	0	Adoptée
25	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions.	5 900 635	4 224 666	5 879 305	457 694	0	Adoptée
26	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions.	5 900 635	4 224 666	5 879 305	457 694	0	Adoptée
27	Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions en cas d'offre publique d'échange - OPE - initiée par la Société).	5 900 635	4 224 666	5 965 218	371 781	0	Adoptée
28	Délégation de pouvoirs consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions en rémunération d'apports en nature dans la limite de 10% du capital social, hors cas d'offre publique d'échange.	5 900 635	4 224 666	6 176 097	160 902	0	Adoptée
29	Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, sans droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'un échange de titres financiers.	5 900 635	4 224 666	5 965 218	371 781	0	Adoptée
30	Modification des statuts (article 11) pour permettre le vote électronique à distance.	5 900 635	4 224 666	6 336 999	0	0	Adoptée

(*) le texte intégral des résolutions a été publié au BALO le 15 avril 2015 dans l'Avis de réunion. Il est également disponible sur le site www.archos.com section investisseurs

A propos d'ARCHOS

ARCHOS, précurseur français sur le marché des baladeurs audio/vidéo et désormais spécialiste des tablettes et smartphones, a sans cesse révolutionné le marché des produits Electroniques Grand Public depuis 1988. Aujourd'hui, ARCHOS propose des tablettes et des smartphones Android, ainsi qu'une gamme complète pour ses partenaires OEM. Dès 2000, ARCHOS a lancé le Jukebox 6000, le premier baladeur MP3 avec disque dur. En 2008, ARCHOS a lancé la première génération de tablettes connectées et a dévoilé la première tablette sous Android en 2009. Enfin, en 2013, ARCHOS a lancé sa première gamme de smartphones avec la série Platinum. ARCHOS possède des bureaux aux Etats Unis, en Europe et en Asie. ARCHOS est coté au compartiment C d'Euronext Paris, ISIN Code FR0000182479

ARCHOS

investors@archos.com

Tél. : 01 69 33 16 90